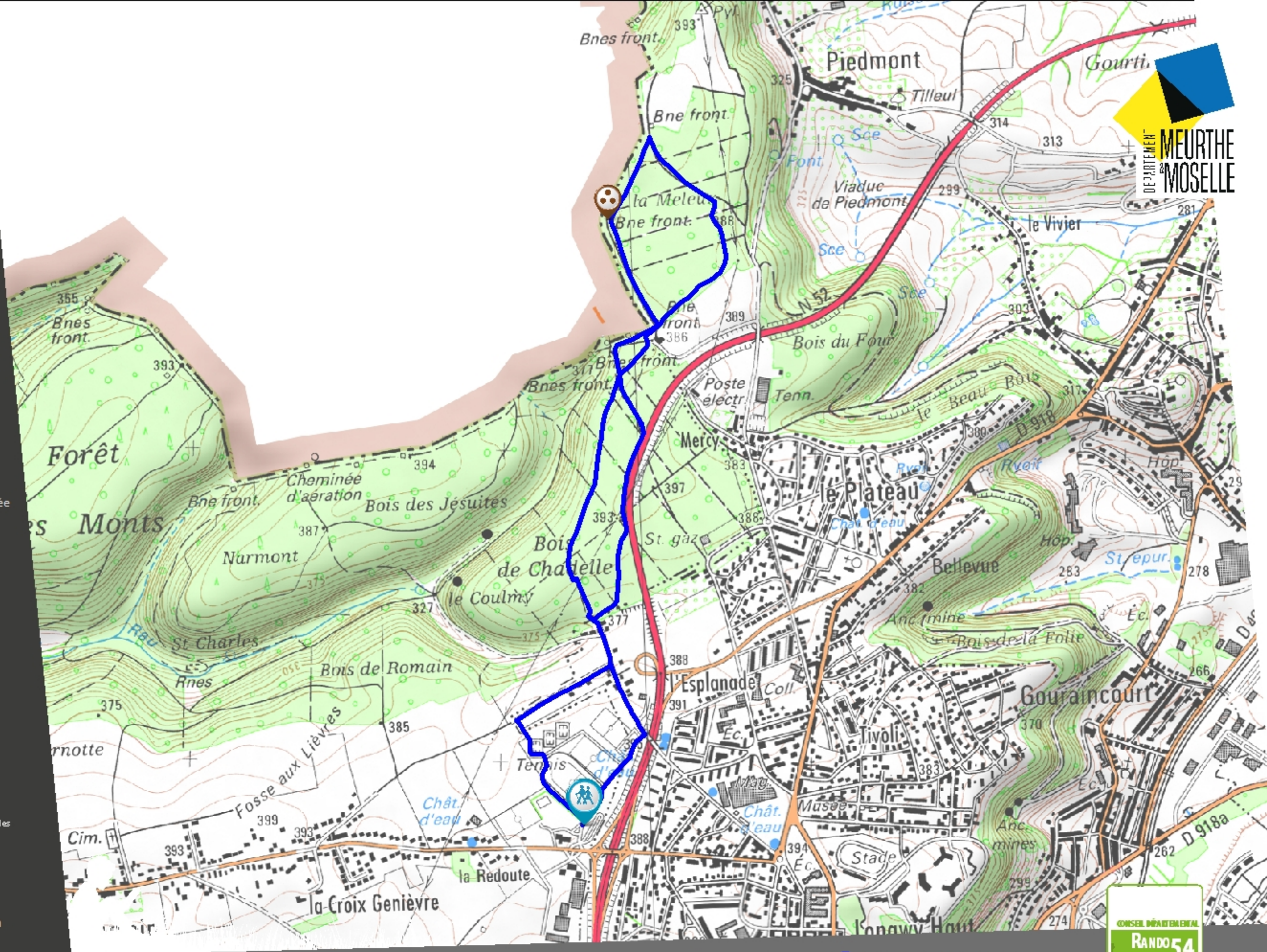




anneau vert



Vestiges



http://meurthe-et-moselle.fr/action/s/transition-écologique/raandonnée

Flashez-moi pour tout savoir sur la Randonnée en Meurthe-et-Moselle



Règlement d'usage sur les sentiers

Emprunter le sentier à pied, à cheval, à VTT en suivant le balisage mis en place

Rester sur le chemin balisé

Veuillez à ne pas déposer d'ordures, d'obstacles ou d'objets indésirables sur le sentier

Ne pas camper, fumer, ni faire de feu

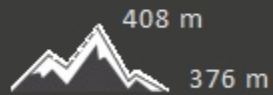
Garder ses animaux domestiques à proximité ou en laisse

Ne pas déranger les animaux domestiques ou sauvages

Ne pas cueillir de plantes

Se renseigner sur les périodes de chasse auprès de la commune ou sur le site [www.fdc54.com](http://www.fdc54.com)

Sur les chemins propriété des Voies navigables de France, les haltes repas sont interdites



0 225 450 Mètres

### Sentier du Bois de Chadelle Itinéraire d'intérêt local



5,5 km - 1h30

Itinéraire pédestre  
Variante possible

Départ principal

Cosnes-et-Romain

Parking - Plaine des Jeux



DITER - Service Ecologie  
D'après IGN SCAN25 - le : 17/12/2018

Contact : Herserange Nature Plein-Air - [contact@herserange-nature-plein-air.com](mailto:contact@herserange-nature-plein-air.com)